

COMPTE RENDU

du CONSEIL D'ÉCOLE du 14 OCTOBRE 2025

Le premier Conseil d'École de l'année scolaire 2025/2026 de l'École Primaire Intercommunale « La Mare Autour » s'est réuni le Mardi 14 Octobre 2025 à 18 H 30 au restaurant scolaire, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école.

Ordre du Jour :

- 1- Installation du nouveau Conseil d'École et nomination du secrétaire de séance
 - 2- Bilan de la rentrée 2025
 - 3- Bilan de la coopérative scolaire 2024 - 2025
 - 4- Présentation des projets 2025 – 2026
 - 5- Sécurité : exercice incendie/PPMS
 - 6- Protocole pHARe
 - 7- Questions diverses
-

Étaient présents :

Équipe enseignante :

- M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école et Enseignant de la classe PS - MS ;
- Mme Charline AMELOT, Enseignante de la classe PS – MS, assurant la décharge de M. BOURDON ;
- Mme Carine DE MOTA, Enseignante de la classe de CE2 – CM2 ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, Enseignante de la classe CE2-CM1 ;
- Mme Emilie VIGER, Enseignante de la classe CM1-CM2.

Représentants des élus des Communes du RPI :

- Mme Myriam LE MEUR, Déléguée de Boissy Lamberville ;
- Mme Morgane LINAND, Déléguée de Giverville ;

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) :

- MM. Alexandre CASADO, Stéphane GAMBIER ;

Représentantes des Parents d'Élèves Titulaires :

- Mmes Emmanuelle BOULARD, Claire TRAVERS.

Représentantes des Parents d'Élèves Suppléantes :

- Mmes Soizic BOVE, Déborah LE BASTARD, Virginie REIGNIER, Virginie ROGER.

Étaient excusés :

- M. Fabrice VIVIEN, IEN de Pont-Audemer Ouest ;
- Mme Sylvie RUELE, Enseignante de la classe de GS - CP ;
- Mme Hélène VIMONT, Enseignante de la classe de CP - CE1 ;
- M. Gilbert LARCHER, Maire de Boissy Lamberville ; M. Thierry PAREY, Maire de Giverville ; Mme Renée SIMON, Adjointe au Maire de GIVERVILLE ; M. Philippe TOUZÉ, Maire du Theil Nolent, Pascale LEGRAS, Déléguée du Theil Nolent ; M. François JOURDAN, Maire de Bazoques, Mme OSMONT, Déléguée de Bazoques.
- Mmes Élodie MARTIN, Mélanie LETERTRE, Élodie IBERT, Aurélie LEFÈBVRE-AUBÉ, et MM. Victor ESPRIT, Bruno IBERT, représentants des Parents d'élèves ;

1 - Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance

M. BOURDON souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil d'École de « *La Mare Autour* » pour l'année 2025/2026. Il informe que l'élection des Représentants d'élèves, qui s'est déroulée seulement par correspondance le vendredi 10 octobre 2025, a eu une participation de 59,48 % ; ainsi sur les 153 inscrits, il y a eu 91 votants et 11 bulletins nuls.

Dorénavant, M. Stéphane GAMBIER, DDEN, remplacera M. Alexandre CASADO. M. BOURDON remercie M. CASADO pour son investissement pour l'école publique et les échanges constructifs avec lequel il a toujours eu tout au long de ces années de suivi au niveau de l'école de Boissy Lamberville.

Un tour de table de présentation des membres est réalisé. Mme SCAVENNEC est nommée secrétaire de séance.

2 - Bilan de la rentrée

2.1 - Les Effectifs :

L'effectif total est en baisse par rapport à l'année scolaire précédente (136 élèves en septembre 2024). En septembre 2025, il y a 115 élèves : il y a eu 12 départs (*dont 3 familles avec 8 enfants*) en raison de déménagements et peu de rentrée de PS (=9).

Pour la rentrée 2026, si 16 PS sont prévus, il y aura 24 départs en 6^{ème} ; un nouveau solde négatif est donc à prévoir. Une remontée des naissances dans les communes du SIVOS est significative pour les enfants nés en 2024.

La répartition des élèves dans les classes a été faite en prenant en compte le nombre d'élèves par groupe d'âge et de. Cette année, nous avons 2 classes avec des CP (= 26 élèves) et 2 classes avec des CM2 (24 élèves).

2.2 – L'équipe éducative :

Quant à l'équipe éducative de l'école, il n'y a pas de changement au niveau des enseignants, des ATSEM et du personnel de service.

À cette rentrée, nous avons 7 élèves ayant une notification MDPH préconisant une aide humaine. Ainsi les AESH, Mmes Sophie LEVESQUE, Laura SIBOUT et Pauline SIMON ont été affectées à l'école de Boissy Lamberville.

Deux élèves ont un dossier MDPH en cours d'instruction demande une aide AESH.

2.3 – Les Évaluations Nationales :

À la rentrée 2025, des évaluations nationales ont été réalisées du CP au CM2 pour l'école primaire. Pour l'école de Boissy Lamberville, les résultats sont globalement dans la moyenne des écoles de la circonscription. Les difficultés les plus grandes se trouvent dans la résolution des problèmes en mathématiques et en français sur l'accord du verbe conjugué. L'équipe enseignante va davantage s'atteler à résorber ces difficultés.

3– Le Bilan de la coopérative pour l'année scolaire 2024 – 2025

3.1 - Le compte de résultat pour l'année 2024 – 2025 :

L'exercice clos au 31 août 2025 présente un montant total des dépenses de 55 719,21 € et un montant total de recettes de 58 757,26 € présentant ainsi un excédent de 3 038,05 €. Les principales dépenses ont été réalisées avec la classe de découverte qui s'est déroulée du 24 au 28 mars 2025 à Gouville sur Mer. Un document sur le bilan financier de cette action est donné aux membres du Conseil.

3.2 - Pour les actions extra-scolaires :

Grâce à la contribution des Familles et à l'investissement de certains Parents, les différentes actions extrascolaires de 2024 – 2025, ont rapporté à la coopérative scolaires 4 100,58 € soit un gain de 67,22 €. Un document récapitulatif est donné à chaque membre présent du Conseil.

3.3 – Pour les autres produits :

Les Enseignants remercient la Commune de Giverville pour sa subvention de 500 € ainsi que celle de Boissy Lamberville d'un montant de 600 €. Le SIVOS a alloué une subvention de 8 000 € pour contribuer au financement de la classe de découverte.

Mme BOVE propose de demander une subvention aux autres communes du SIVOS.

Dans le cadre du développement durable, le collecte de papiers avec le dépôt volontaire a rapporté la somme de 144 € (soit 75 € la tonne) pour 1,920 tonne de dépôt volontaire de papiers (contre 1,2 t en 2024) dans les quatre colonnes déposées sur le parking de l'école du 26 mai au 02 juin 2025.

4- Les Projets pour 2025 - 2026

a) **Piscine** : L'apprentissage de la natation est obligatoire à partir du CP depuis 2019. Pour cette année, les créneaux à la piscine de Bernay sont les suivants :

=> les CE2/CM2 et les CP/CE1 vont tous les jeudis après-midi du 11 septembre au 27 novembre 2025 (soit 10 séances)

=> les CE2/CM1 et les CM1/CM2 iront tous les jeudis après-midi du 04 décembre 2025 au 05 mars 2026 (soit 10 séances) ;

Un appel a été lancé auprès de Parents disponibles pour accompagner les classes lors de ces séances. Le transport de la piscine est financé par la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge. La location du bassin et l'intervention de deux Maîtres-Nageurs sont, quant à elles, financées par le SIVOS. Les Enseignants tiennent à remercier ces collectivités territoriales.

b) **Sport** : un intervenant sportif communautaire, Alexandre BONÉ, rémunéré par l'Association Multi sport du Canton de Thiberville, interviendra auprès des classes du cycle 3 en mai/juin 2026. La nouvelle infrastructure multisports de la Commune est un plus pour la pratique sportive diversifiée avec les élèves de tous les âges.

c) **La Classe DEHORS** : Étant donné les avantages qu'un tel projet peut procurer dans les apprentissages des élèves, la classe maternelle de PS/MS reconduit ce projet de la classe DEHORS à partir de la rentrée des vacances d'automne. La deuxième classe maternelle GS/CP mettra en place également ce projet interdisciplinaire au niveau des programmes.

d) **L'aménagement des cours de récréation** : Suite au changement de fléchage pour les financements dédiés aux projets Notre École Faisons-La Ensemble (N.E.F.L.E.), notre projet d'aménagement des cours de récréation n'a pu aboutir. En 2023-2024, les enseignants l'avaient élaboré avec les différentes parties de la communauté éducative (enseignants, élus, parents et élèves). Cependant, l'équipe enseignante a décidé de s'atteler à la concrétiser avec les moyens du bord même si nos ambitions ont dû être revues à la baisse par rapport au financement.

Rappel du postulat de départ : Le manque de matériel et d'aménagement extérieurs dans la cour élémentaire augmente le risque de conflits ou d'ennui et restreint les possibilités d'activités. Les enseignants ont mis en place des actions comme la pratique des « messages clairs », des boîtes de jeux autogérés, le décalage de récréation pour avoir moins d'élèves dans la cour tout en alternant la mixité des âges.

L'idée est de zoner la cour de récréation du côté élémentaire à l'image de celle de la maternelle avec **Il y aurait** une zone pour les activités dynamiques, une zone pour les activités calmes et une zone pour les apprentissages. Car une cour de récréation est non seulement un lieu de vie pour les élèves, mais aussi un lieu d'enseignement et d'apprentissages.

- Depuis la rentrée, dans la zone calme, ont été installés des bancs et des tables afin que les élèves puissent jouer à des jeux de société (*jeu de dame, mastermind, ...*) ou dessiner et développer ainsi leur créativité. Ce mobilier extérieur a été réalisé par M. Alain LE MEUR, menuisier à la retraite. Un travail de grande qualité que les élèves apprécient beaucoup.

- Dans la zone dynamique, un but amovible a été acheté et un bac à sable installé ; les enseignants tiennent à remercier au nom de leurs élèves M. Mme LINAND qui ont offert le sable pour le bac de la cour élémentaire et celui de la maternelle.

- Un banc de l'amitié a été également fabriqué par M. LE MEUR pour chaque cour de récréation. C'est un siège où les enfants peuvent s'asseoir seulement pour signaler qu'ils sont tristes ou se sentent seuls et recherchent un ami ou quelqu'un avec qui jouer. Les autres enfants savent alors qu'il a besoin d'aide et celui ou ceux qui le souhaitent, viennent la lui offrir. C'est un moyen simple mais efficace de favoriser l'amitié, l'empathie et l'inclusion ; un travail pédagogique a été réalisé en amont en classe.

D'autres améliorations vont arriver prochainement :

- dans la zone calme d'autres assises vont être fabriquées

- dans la zone dynamique, des traçages au sol seront réalisés avec les élèves

- dans la zone des apprentissages, la mise en place de la boîte à jouets : c'est une sorte d'abri de jardin dans lequel sont entreposés différents objets divers et variés dont la fonction première n'est plus usitée. Cela permettra ainsi aux élèves de construire ensemble des choses quelque soit le sexe et l'âge et de faire preuve d'imagination. M. BOURDON informe l'assemblée que des parents d'élèves se sont proposés pour faire la dalle et la construction en bois de cet abri de jardin

dont la surface devrait osciller entre 14 et 16 m². M. BOURDON demandera au SIVOS l'autorisation de mettre en place cette boîte à jouets.

Les matériaux qui ont servi à la réalisation de ce mobilier extérieur ont été financés par la coopérative scolaire. Il en est de même pour l'achat de nouveaux vélos et trottinettes pour les maternelles.

Les manifestations extra scolaires menées par les parents dans les années antérieures ont permis ces investissements.

L'équipe enseignante espère que ce projet d'aménagement permettra d'offrir :

- Une cour attrayante, stimulante et sécuritaire pour tous les utilisateurs
- Une variété d'activités et de jeux présentant des défis évolutifs qui correspondent aux intérêts et aux stades de développement des enfants.
- Une utilisation optimale en toute saison
- Un retour en classe favorable aux apprentissages (lorsqu'ils rentrent, ils ont fait leur compte temps de jeux et sont plus disponibles pour apprendre des choses plus académiques.)
- Un environnement inclusif et durable qui reflète les valeurs de l'école et de la communauté.

Par ailleurs, la réflexion engagée avec nos élèves en 2023/2024 va se poursuivre car nos élèves ont grandi et d'autres sont nouvellement arrivés. Il y aura donc dans les semaines à venir des ajustements à faire avec eux.

e) Les Sorties pédagogiques : Encore cette année nous essaierons d'emmener nos élèves voir des spectacles dans de vrais théâtres. Il y aura des séances au Festival Théâtre Jeune Public « Les Enfantillages » organisé par la Cie Théâtre des Trois Gros à Boissy Lamberville.

Nous attendons actuellement des réponses pour d'autres sorties pédagogiques. Nous venons d'avoir trois réponses positives pour aller voir un spectacle au théâtre « L'Éclat » de Pont-Audemer.

Les cotisations des coopératives de chaque classe servent aussi à financer ces sorties pédagogiques.

5 – Les activités extra scolaires pour 2025 – 2026

En partenariat avec les parents d'élèves lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2025, il a été décidé de mener ou de reconduire les actions suivantes :

- a) **La vente de brioches** au profit des Papillons Blancs de Pont-Audemer. Il y en a eu 80 de vendues.
- b) **Les chocolats de Noël** : les commandes devront être faites pour le lundi 14 novembre 2025
- c) **Les photos de classes** auront eu lieu les 10 et 13 novembre 2025.

d) **La bourse aux jouets et au matériel de puériculture** aura lieu le Dimanche 07 Décembre 2025 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville. La photo avec le Père Noël et des tours de poney de l'Arche de Néo seront proposés aux visiteurs. Des objets de Noël confectionnés par les élèves dans le cadre des arts visuels seront mis aux prix libres avant les vacances de Noël.

- e) **Le repas dansant** est prévu le samedi 25 avril 2026 à la salle des fêtes de Boissy Lamberville.
- f) **La collecte de papiers** en collaboration avec le SDOMODE sera reconduite.
- g) **Le spectacle de fin d'année** de l'école est prévu le Vendredi 19 Juin 2026 à Boissy Lamberville.

6 – La Sécurité

a. – L'exercice d'évacuation incendie :

Le premier exercice a eu lieu le 22 septembre et s'est déroulé dans les conditions requises. Les différentes classes sont sorties dans les temps et ont respecté les consignes d'évacuation. Malgré les demandes répétées du Président du SIVOS auprès de l'entreprise qui les a installées, les portes coupe-feu ne ferment toujours pas.

b. – Les exercices du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) :

L'alarme du PPMS n'ayant jamais fonctionné, un autre moyen manuel a dû être mis en place, il s'agit d'une corne

de brume.

Le PPMS Risque Majeur s'est déroulé le lundi 13 octobre ; M. BOURDON rappelle que le lieu de confinement des six classes est situé dans la salle de motricité dû à la proximité des sanitaires. La mallette avec le matériel nécessaire (*trousse de secours, radio, ...*) est localisée dans le local sport.

Le PPMS Intrusion sera réalisé avant la semaine qui précède les vacances de Noël. Le confinement se fait à l'intérieur des classes en bloquant la porte de la classe avec des tables. Une préparation avec un temps d'échange est nécessaire en amont dans chaque classe pour éviter de dramatiser cet exercice.

7 - Protocole pHARe

M. BOURDON donne une information sur les différentes procédures du protocole contre le HARcèlement à l'école. Dans chacune des classes de l'école, différentes actions de prévention sur le harcèlement seront réalisées avec un pan supplémentaire sur le cyber harcèlement dans les classes de CM. Pour la 2^{ème} année consécutive, un questionnaire sera donné le 06 novembre auprès de chaque élève à partir du CE2. Par rapport à l'analyse des résultats, les Enseignants reprendront les choses dans leur classe respective à travers des temps d'échanges et de vidéos.

M. BOURDON précise que chaque personnel de l'école est vigilant sur ce sujet et n'hésite pas à intervenir avant que tout harcèlement s'installe.

8 - Questions diverses

Mme LE BASTARD souhaiterait que les élèves du cycle 3 participent au cross du Collège de Thiberville, comme cela se pratiquait par le passé. M. BOURDON répond que le Collège ne contacte plus les écoles de son secteur depuis la pandémie de la COVID. Autre proposition : organiser un cross pour les élèves de l'école sur le stade de Boissy-Lamberville.

Mme REIGNIER demande ce qu'il en est concernant les problèmes de VMC et d'étanchéité de l'école. M. BOURDON répond que les filtres ont été changés à la fin de l'été. Leur changement doit être fait tous les ans, le dernier changement avait eu lieu en mai 2022.

Mme LINAND demande si une action a été entreprise de la part du SIVOS depuis le dernier conseil d'école de juin 2025 pour régler les soucis d'étanchéité. M. BOURDON informe l'assemblée que M. LARCHER lui a signalé qu'il allait prendre contact avec l'avocate qui suit les affaires de la CCCLPA. Un parent demande si elle est spécialisée dans les marchés publics. M. BOURDON ne peut répondre à la place de M. LARCHER.

Mme LINAND demande si M. BOURDON a eu des retours suite à l'envoi de son courrier aux élus du SIVOS, contenant une liste d'avocats et d'experts. Il répond par la négative. Elle demandera également à la prochaine réunion de SIVOS si un contrat de maintenance a été établi pour éviter de renouveler les problèmes de la pompe à chaleur cet hiver.

Si cette situation devait perdurer, les représentants des parents d'élèves proposent de faire un courrier recommandé, avec accusé de réception, aux Maires du SIVOS, à M. Le Sous-Préfet et à M. Vivien, Inspecteur de l'Education Nationale et d'en informer les autres parents d'élèves.

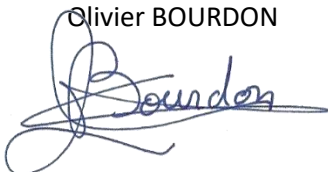
Un parent demande si le permis à point du temps méridien est toujours d'actualité. Il est répondu par l'affirmative que selon le règlement, le total de points retirés égal ou supérieur à 6 entraîne une convocation de l'enfant et de ses parents auprès du Président du SIVOS.

Il est demandé la raison pour laquelle les élèves peuvent apporter des jouets sur le temps du midi. M. BOURDON répond qu'il serait souhaitable pour des raisons de cohérence au niveau du règlement intérieur de l'école que cela soit également interdit. Les enseignantes précisent que les animatrices du midi ont souvent demandé vainement des ballons en mousse au SIVOS. Le problème des jeux apportés sur le temps méridien peut engendrer des conflits qui débordent sur le temps scolaire. M. BOURDON précise qu'il en parlera à M. LARCHER et aux animatrices du périscolaire du midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 19 H 45.

Le Directeur de l'école

Olivier BOURDON



La Secrétaire de séance

Lydie SCAVENNEC

